



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Lundi 4 juillet 2022



Nouveau gouvernement : réaction de la FNAIM

Alors que le nouveau Gouvernement est enfin nommé, la FNAIM se réjouit que le Logement retrouve un portefeuille dédié et félicite Messieurs Béchu et Klein pour leurs nominations respectives. La Fédération nationale de l'immobilier rappelle que les chantiers qui attendent Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Olivier KLEIN, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, sont nombreux. Elle se met à leur disposition pour entamer très vite un dialogue et le travail au service du Logement de tous les Français.

Deux interlocuteurs de terrain, au fait de la politique du logement et ses réalités

La FNAIM a rappelé lors de sa Conférence de presse du 29 juin 2022 l'urgence pour le Gouvernement et l'ensemble des élus de se saisir de la politique du logement, dans toutes ses dimensions : rénovation du parc immobilier, offre de logements, pouvoir d'achat, accès à la propriété, rééquilibrage territorial...

« Alors que sont nommés ce matin comme ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et comme ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, deux maires emblématiques, Monsieur BÉCHU et Monsieur KLEIN, nous sommes optimistes sur le dialogue que nous pourrons nouer. Nous saluons ce choix politique. » réagit Jean-Marc TORROLLION, le président de la Fédération nationale de l'immobilier. « Le Logement retrouve enfin un ministre dédié au sein du Gouvernement, c'était nécessaire et attendu par la profession, tant les enjeux sont importants. Christophe BÉCHU comme Olivier KLEIN sont connus pour être des élus de terrain, pragmatiques, ce qui nous paraît indispensable et à la mesure de la dimension politique du logement. Ce sont deux élus ancrés, venus d'horizons politiques différents et qui connaissent des réalités territoriales complémentaires. Ils ont tous deux été amenés à conduire des politiques de rénovation et de revalorisation de leurs villes, avec des défis bien différents à Angers et Clichy-sous-Bois, mais aboutissant à des développements exemplaires de leurs villes respectives. Nous sommes impatients de nous mettre au travail avec eux : les chantiers sont nombreux, je suis convaincu que nous partageons une méthode, celle de la concertation, d'une approche territoriale. Nous avons toujours bien travaillé avec leurs prédécesseurs, que je salue : nous continuerons ».



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

La FNAIM rappelle les sujets prioritaires qui attendent les nouveaux ministres

La FNAIM aura à cœur d'aborder à la fois l'ensemble de la chaîne de production, mais aussi la place du logement dans le quotidien de nos concitoyens. Mais elle alerte d'ores et déjà : la priorité absolue du quinquennat qui s'ouvre doit être la réorientation des efforts vers le logement existant. C'est un enjeu économique, social et écologique.

Ainsi deux axes de travail doivent être évoqués très rapidement : les mesures envisagées pour apporter une réponse sur la problématique du pouvoir d'achat des ménages et la rénovation énergétique, sa réalité et son calendrier.

« Le compte à rebours de la rénovation énergétique est lancé, avec un premier palier impactant le parc locatif dans six mois. Nous devons repenser la stratégie de rénovation. Face à l'urgence des enjeux auxquels est confronté le logement, nous serons dès demain aux côtés du ministre autour de ces priorités, en mettant à disposition notre expertise et nos propositions » conclut Jean-Marc TORROLLION.

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion

@FNAIM



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02